

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ASPET
DU 16 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à treize heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'ASPET s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Sébastien BILLAUD-CHAOUI, Président, comme suite à l'envoi d'une seconde convocation en date du 10 décembre 2025, faute de quorum lors de la séance du 10 décembre 2025 initialement convoquée en date du cinq décembre deux-mille vingt-cinq.

Visa de la
Sous-Préfecture

PRESENTS : MMES & MM. Jean-Sébastien BILLAUD-CHAOUI, René OUSSET, Jean-Marie LAFFONT, Eliane LAIRE, Muriel SAGET,

ABSENTS : Solange BORDENAVE, Elia RUAU, Taïla BENZEROUAL, Christine LABELLE, Gianni BURATTONI, Christine LAGNEAU

SECRETAIRE DE SEANCE :

- ♦ **Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 13h30**

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 29 OCTOBRE 2025

L'assemblée ne formule aucune remarque suite à la lecture du compte-rendu de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 29 octobre 2025. Monsieur le Président propose de l'approuver.
Approbation à l'**UNANIMITE**

**DELIBERATION D'ADMISSION EN NON VALEUR
DCCAS 25-009**

M. le Président présente le rapport suivant :

Le recouvrement des créances détenues par la commune relève de la compétence du comptable public.

Les admissions en non valeur (ANV), sont des créances détenues par la commune à l'encontre de tiers que le comptable juge irrécouvrables.

Après réception par mail de la demande de classement en non valeur demandée et imposée par la commission de surendettement, il convient de délibérer pour accepter l'admission en non valeur de la créance d'un montant de **95 €** selon les documents annexés à la présente.

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL d'ADMINISTRATION à l'UNANIMITE :**

- **ACCEPTE** l'admission en non-valeur de la créance ci-jointe pour un montant de **95.00 €**
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à cette opération

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président clôture la séance à 13h45.

Le Président

**Jean-Sébastien
BILLAUD-CHAOUI**



La Secrétaire

Muriel SAGET

